

Association des chargés de figuration et de distribution artistique (ACFDA) - Association des chefs décorateurs de cinéma (ADC) - Association des directeurs de production (ADP) - Association française des assistants réalisateurs de fiction (AFAR) - Association française des cadres de fictions (AFCF) - Association française des cadres steadicamers (AFCS) - Association française des costumiers du cinéma et de l'audiovisuel (AFCCA) - Association française des directeurs de la photographie cinématographique (AFC) - Association française des régisseurs (AFR) - Association française du son à l'image (AFSI) - Assistants opérateurs associés (AOA) - Association des repéreurs de cinéma (ARC) - Association des responsables de distribution artistique (ARDA) - Les Monteurs associés (LMA) - Les Scriptes associés (LSA) - La Société des réalisateurs de films (SRF)

Communiqué

28 septembre 2011

Convention collective de la production cinématographique : un cinéma et des salaires à plusieurs vitesses...

Nous nous sommes adressés ce jour au ministre de la Culture pour signifier notre opposition au projet initié par le médiateur et soutenu par les organisations syndicales des producteurs dans le cadre de la négociation en cours.

Au nom de la « réalité économique du secteur » les producteurs entendent compenser le sous-financement chronique d'un grand nombre de films par une seule variable d'ajustement – nos salaires et nos conditions de travail – en instituant des salaires dérogatoires de différents niveaux en fonction des budgets des films !

Nous sommes attachés aux films singuliers qui font la diversité et la richesse du cinéma français. Nous voulons une convention collective étendue garantissant un cadre légal incontestable à l'ensemble des salariés du secteur. Mais pas à n'importe quel prix...

Nous refusons d'être bradés.

D'autres propositions existent : la création d'un fonds de mutualisation spécifique de soutien ou une ligne de crédit à taux zéro (à rembourser par le producteur) pour que les créations les plus diverses puissent se faire dans le respect des droits et des conditions de travail des salariés.

La cinématographie française peut et doit garder sa place dans le monde.

Nous demandons au ministre un geste fort qui s'inscrive dans une politique ambitieuse à la hauteur de l'exception culturelle défendue par le gouvernement.

Nous demandons à rencontrer très rapidement le ministre de la Culture.

Au nom des 16 associations :

Rémy Chevrin, *vice-président de l'AFC*,
François de Morant, *président de l'AFSI*,
Jean-Pierre Bloc, *coprésident de LMA*,
Michel Andrieu, *coprésident de la SRF*

AFC • 8 rue Francœur • 75018 Paris • afc@afcinema.com
AFSI • 3 rue Montebello • 75015 Paris • afsi@afsi.eu
LMA • % La fémis • 6 rue Francœur • 75018 Paris • monteursassocies@gmail.com
SRF • 14 rue Alexandre Parodi • 75010 Paris • contact@la-srf.fr